



Comment officialiser une separation apres départ du domicile

Par **Catherine**, le **25/10/2011** à **13:08**

Bonjour,

Mon mari a quitté le domicile conjugal le 22.07.11 pour aller vivre chez sa maitresse. Il ne verse pas d'argent sur le compte commun. J'aimerais faire "séparer" , pour l'année prochaine, nos impots sur le revenus que je paye mensuellement. J'ai vu sur le site des impots que nous devons faire 3 déclarations. Une pour nos revenus pendant notre vie commune et chaqu'un une autre à compter de la date de notre séparation mais il n'y a aucune trace officielle de notre séparation et je n'ai pas la nouvelle adresse de mon mari.

Comment "officialiser" notre séparation ? Merci de vos conseils